

Biosécurité

Un Plan de Biosécurité est mis en œuvre à Tetiaroa afin de réduire le risque d'établissement et de propagation d'espèces introduites non désirées. Maintenir une biosécurité efficace est essentiel pour la durabilité de l'écosystème insulaire. Le Plan de Biosécurité contribue à la protection et à la restauration de l'atoll.

Le Plan de Biosécurité repose sur les principes suivants :

Prévenir l'arrivée et l'introduction d'espèces à Tetiaroa qui pourraient devenir envahissantes est la stratégie de gestion la plus efficace et la plus rentable (par rapport à l'éradication ou au contrôle à long terme) : l'accent est mis sur la réduction du risque au niveau des points de départ, pendant le transport et aux points d'arrivée.

L'attente qu'une stratégie de prévention puisse entraîner un "risque zéro" n'est pas réaliste. Il est bien établi que même avec les meilleurs systèmes de prévention au monde, des espèces envahissantes peuvent encore échapper au filet de prévention. Par conséquent, il est nécessaire de mettre en place une surveillance permettant la détection précoce de tout organisme à risque ayant réussi à échapper au filet de prévention, et de prendre rapidement des mesures pour éliminer de tels organismes envahissants.

La gestion des voies de risque est plus efficace que la gestion des espèces/organismes de risque individuels. Une telle approche réduit le risque lié à un large éventail d'organismes plutôt que de se concentrer sur un petit nombre d'organismes spécifiques à risque.

La participation de toutes les parties prenantes de Tetiaroa à la biosécurité est essentielle. La biosécurité implique l'implication de tous pour adopter les bons comportements et "faire ce qu'il faut".

Les propriétaires de Tetiaroa, SA Frangipani et Pacific Beachcomber, sont responsables de la mise en œuvre effective de ce plan de biosécurité.

1. Liste des interdictions.

Lors de la préparation de vos bagages, veuillez vous assurer :

- de ne pas transporter de graines, de fleurs, de fruits et de légumes ;
- qu'il n'y ait pas de parasites ou de terre ;
- qu'ils soient scellés.

Si vous transportez une glacière, assurez-vous de :

- remplir le formulaire suivant ;
- ne pas avoir de noix de coco, de bananes, de goyaves et de gingembre ;
- que d'autres fruits et légumes soient préalablement lavés, nettoyés et emballés dans un sac transparent scellé.

À l'aéroport, veuillez vous assurer :

- de nettoyer vos chaussures ;
- de ne pas transporter de fleurs ou de feuilles ;
- en cas de doute, de vous référer au représentant de la biosécurité.

Fiche de déclaration d'importation de fruits et légumes

Nom et prénom :

Entreprise :

Poste :

Téléphone :

Date de l'importation :

Etablissez la liste des fruits et/ou des légumes que vous souhaitez importer :

Les fruits et légumes doivent être sains, nettoyés et conditionnés, et doivent être stockés dans une glacière fermée hermétiquement. Les fruits et légumes préparés peuvent être librement importés, cela inclut par exemple le lait de coco, les compotes maisons ou encore le gingembre en poudre.

Des contrôles peuvent être effectués à tout moment pour surveiller la correspondance entre la déclaration d'importation et le contenu de la glacière. En cas de non correspondance entre la déclaration et le contenu réel, la glacière restera sur le quai et le propriétaire sera convoqué par le responsable biosécurité de l'atoll. A l'issue de cet entretien, elle pourra se voir sanctionnée.

Afin de fluidifier les contrôles, présentez-vous minimum 15 minutes avant le départ de la navette. En cas de non-respect de ce délai, et pour ne pas retarder le départ, la glacière pourra être refusée et laissée sur le quai.

Je déclare avoir pris connaissance des consignes de biosécurité et de me limiter à importer que les produits que j'ai inscrit dans la liste ci-dessus.

(Prénom / Nom / Lu et approuvé / Signature)